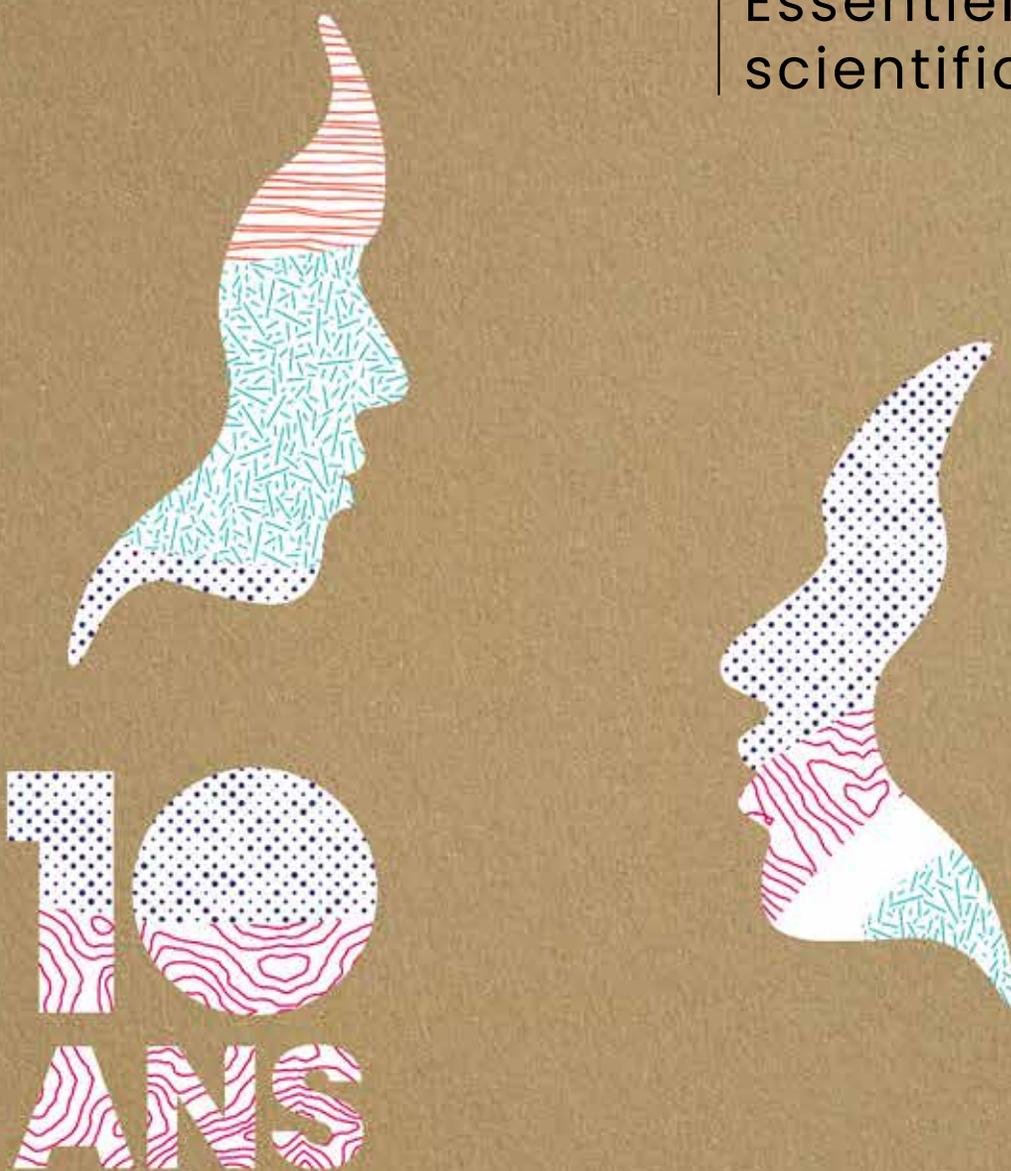


Essentiel  
scientifique

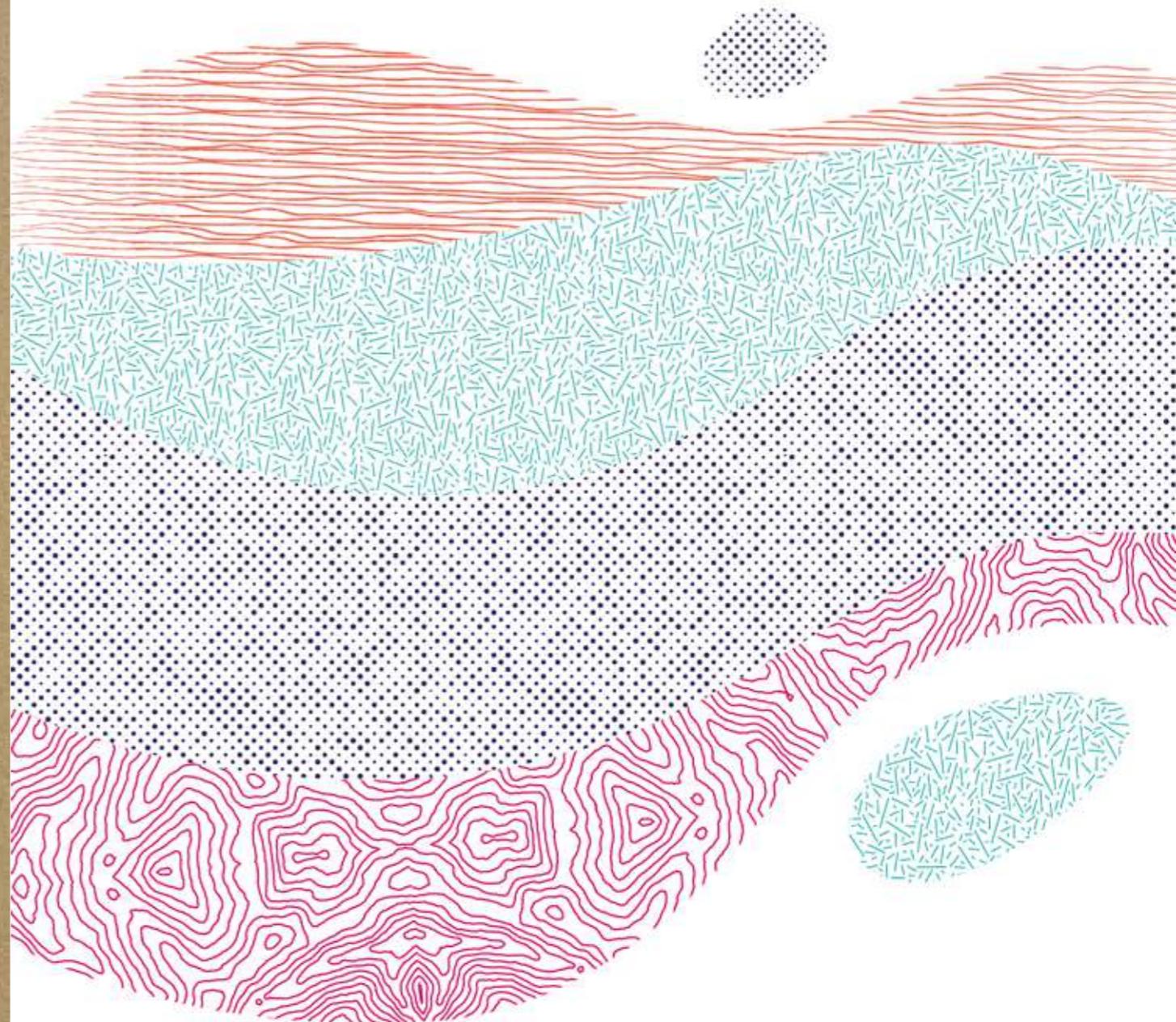


**DE RECHERCHE**  
**AU CŒUR DES**  
**VULNÉRABILITÉS**

FONDATION  
**croix-rouge** française



Pour la recherche humanitaire et sociale



FONDATION  
croix-rouge française



| Pour la recherche humanitaire et sociale

4

# Migrations & déplacements



## Migrations &amp; déplacements

19

recherches soutenues

6

territoires



Les migrations et les déplacements de populations représentent un défi humanitaire majeur, à l'intérieur et entre les États, mobilisant de nombreuses organisations de solidarité, mais également des initiatives plus spontanées. Les parcours et situations d'exil se sont complexifiés ces dernières années, du fait de politiques migratoires plus restrictives, créant de nouveaux espaces de vulnérabilité. Les sciences sociales se sont largement engagées pour mieux comprendre et documenter ces expériences, mais aussi les réponses publiques ou privées qui y sont apportées.

LES PARCOURS D'EXIL :  
UN ENJEU HUMANITAIRE

L'espace médiatique est saturé de mots et d'images sur les migrations. Ces dernières années, de nombreuses « crises migratoires » ont défrayé l'actualité, alimentant parfois les représentations négatives associées aux déplacements massifs. En effet, que ce soit en Europe à partir de 2015, lors d'un épisode requalifié de « crise de l'accueil », en Afrique subsaharienne, ou bien plus récemment en Ukraine et dans les pays alentours, les situations d'exil augmentent.

Depuis les années 2000, environ 3% de personnes dans le monde sont des migrants internationaux, et vivent dans un pays où ils ne sont pas nés<sup>1</sup>. L'IDMC (*Internal Displacement Monitoring Center*) estime qu'en 2022, 103 millions de personnes ont subi un déplacement forcé dont 60 millions dans leur propre pays<sup>2</sup>. Elles ont fui leur foyer pour échapper aux conflits, à la violence, aux violations des droits fondamentaux, aux persécutions ou aux catastrophes naturelles.

Les migrations et les déplacements posent certains des plus grands défis humanitaires de notre époque. Pour y répondre, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se mobilise au quotidien, dans le but de prévenir la souffrance et pour aider les personnes à faire face aux risques liés à la migration. Fort de son réseau constitué de 191 Sociétés nationales, le Mouvement fournit ainsi une aide humanitaire à des millions de migrants dans leur pays de départ, de transit ou d'accueil.

« Immigré », « étranger », « réfugié », « migrant » : de nombreux termes sont utilisés pour catégoriser celles et ceux qui se déplacent. Pour s'affranchir des catégories institutionnelles et légales ainsi que des représentations qui y sont associées, de nombreux chercheurs choisissent d'utiliser la notion d'exilé. Parler d'exil permet de prendre en compte la dimension subjective de celles et ceux qui quittent leur territoire, puisqu'il s'agit d'une expérience du déracinement, de la perte d'un environnement connu. Les parcours migratoires sont pluriels et prennent des temporalités et des formes différentes selon les contextes.

Certains discours conduisent à effacer les réalités et voix de celles et ceux qui sont en exil ou à les stigmatiser. Les sciences humaines et sociales s'attachent à fournir des analyses et des éclairages à partir de données probantes. C'est pourquoi la Fondation soutient depuis 2014 des recherches permettant de mieux comprendre les trajectoires de (sur)vie des exilés, afin de mieux agir à leurs côtés. Sociologues, géographes ou politistes apportent des regards croisés, nécessaires pour saisir les diverses facettes entourant le phénomène migratoire.

**Comment** le régime d'asile et les modalités d'accueil (ou de non-accueil) produisent des formes genrées de violences ?

**Quelles** représentations les réfugiés présents dans des camps ont des différentes associations présentes et de leurs pratiques ?

**Comment** une situation de dépendance affecte les pratiques alimentaires et quel rôle joue l'alimentation en situation migratoire ?

**Comment** les questions de sécurité et d'insécurité modifient et façonnent les représentations des réfugiés sur l'offre humanitaire ?

**Quelles** sont les logiques, pratiques et éthiques des acteurs citoyens engagés dans des actions humanitaires auprès des exilés vivant en camps ?

**Comment** l'économie sociale et solidaire est investie par les personnes issues de l'immigration et comment participent-ils à une « alter citoyenneté » ?

**Dans quelle mesure** l'insertion urbaine, comme alternative à l'encampement, génère-t-elle de nouvelles formes de solidarités et quelles en sont les limites ?

## MIEUX COMPRENDRE

### 1. LES TRAJECTOIRES DE SURVIE

**Les conditions d'accueil se durcissent dans de nombreuses zones géographiques et le parcours des exilés est souvent semé d'expériences violentes. Face à ces difficultés et aux politiques migratoires parfois restrictives ou excluantes, les acteurs humanitaires tentent de répondre à leurs besoins essentiels.**

De nombreux chercheurs soutenus par la Fondation ont enquêté aux côtés des personnes déplacées et des acteurs humanitaires afin d'analyser les trajectoires de (sur)vie. À Paris, l'anthropologue **Estelle FOURAT** a accompagné les associations distribuant de l'aide alimentaire aux exilés pour mieux comprendre les conditions de survie et d'accès à la nourriture. Au Cameroun, **Joséphine LEMOUOGUE** a témoigné des conditions de pauvreté matérielle qui impactent significativement la santé des réfugiés centrafricains. Enfin, les travaux de la géographe **Nicole TABET** dans la localité de Bar Elias au Liban renseignent sur les conditions de vie des exilés syriens, présents depuis plus de 10 ans en raison de la guerre et de l'instabilité politique de leur pays d'origine.

Les contextes d'accueil aggravent souvent les vulnérabilités des exilés. La précarité, la marginalisation, l'instabilité, les difficultés d'accès à la sécurité augmentent leurs risques d'être atteint physiquement ou moralement. Au cours de ses enquêtes à Calais, **Marjorie GERBIER-AUBLANC** a rencontré un nombre important de personnes, qui dans l'attente de poursuivre leur trajectoire migratoire, s'établissent dans des camps informels. Elles vivent dans ces espaces en dépit de leurs destructions ou leurs démantèlements et de ressources précaires.

“ J'ai le ventre serré. C'est bien de quitter la « jungle » car je vais apprendre le français correctement. Je vais aller dans une ville pour faire une formation professionnelle. Je suis content. Aujourd'hui, je vais préparer ma valise pour partir dans une ville. Je suis triste de quitter mes amis et de ne pas savoir où je vais. Je suis triste de quitter la Jungle, mes amis, mes professeurs. »

Propos recueillis dans un espace de cours donné par les bénévoles à Calais par la chercheuse Marjorie GERBIER-AUBLANC.

Ils font écho à la question « comment vous sentez-vous ? »<sup>3</sup>

### Documenter la « condition migrante »

La « condition migrante »<sup>4</sup> rend compte des conditions dans lesquelles les parcours de l'exil se déroulent. Les personnes qui les suivent peuvent être plongées dans une situation où leurs conditions de vie, sociale, économique et politique se transforment en conditions de survie. Mis en position d'attente, de précarité et d'incertitude face à leurs options et à leur avenir, les exilés vivent cette « condition migrante » qui dépend des politiques d'accueil, humanitaires et sociales rencontrées au cours de leur parcours, de manière très différente.

« En 2012, j'ai été enregistré depuis la frontière comme réfugié et une fois en ville, on m'a conduit au stade où se trouvaient déjà plusieurs réfugiés. J'ai trouvé ma tante là-bas. Dans le stade, nous avons fait huit mois et nous avons été pris en charge par le HCR et l'Action sociale. Ils nous ont donné des tentes et des vivres. J'ai trop souffert au stade avec ces conditions car c'était ma première fois d'être réfugié. »

Extrait d'un entretien avec un réfugié mené par la chercheuse **Sadio SOUKOUNA**<sup>5</sup>



© Suomen Punainen Risti - Finnish Red Cross 2012

## 2. LES ESPACES DE LA CONDITION MIGRANTE

Dans le monde, plus 6,6 millions de personnes vivent dans des camps de déplacés, en majorité gérés par des organisations internationales, ou des ONG. Les chercheurs documentent la multiplication de ces lieux qui, dans un premier temps, ont été pensés comme des réponses à des situations de crise. Mais l'installation des exilés s'y prolongeant souvent, ces camps sont devenus des espaces de la condition migrante.

L'anthropologue **Pierre Boris N'NDE**, dans une recherche sur les réfugiés au Cameroun conduite en 2018, examine les conditions de survie dans l'espace camp. En 2017, le Cameroun a accueilli une grande partie de la population de Centrafrique qui fuyait les affrontements armés. Le site de Gado Badzéré a reçu plus de 10% de ces réfugiés. Alors que le camp peut être a priori considéré comme un lieu de mise en sécurité, Pierre Boris N'NDE montre au contraire que les exilés y connaissent un sentiment d'insécurité.

Si le camp offre un accès à l'alimentation et aux besoins primaires, il est aussi l'espace d'une mise en attente subie et de possibles violences. L'auteur rappelle que c'est par l'acquisition de plus d'autonomie que les réfugiés peuvent sortir de cette mise en attente et dépasser cette condition de migrant marquée par l'insécurité. En éclairant différentes expériences de l'encampement, Pierre Boris N'NDE remet ainsi en question les représentations du camp comme espace d'accueil et de sécurité des personnes en exil.

**Sadio SOUKOUNA** documente aussi cet état de mise en attente dans son analyse des trajectoires de (sur)vie des réfugiés maliens au Burkina Faso. Depuis 2012, le Mali subit de nombreuses perturbations politiques et une instabilité chronique qui ont généré de nombreux mouvements de population dans les pays limitrophes, notamment au Burkina Faso, où les déplacés vivaient principalement en camps.



« Comme l'a exprimé l'une des personnes que j'ai rencontrées, on ne peut pas vivre dans les camps, juste survivre. »

Interview de la chercheuse Sadio SOUKOUNA rapportant les propos recueillis dans un camp de réfugié au Burkina Faso<sup>6</sup>

**Sadio SOUKOUNA**  
Docteure en science politique

Dans son article écrit à la suite d'une enquête de terrain à Ouagadougou, la chercheuse analyse les restrictions à la mobilité causées par la vie en camp. S'ils sont des lieux d'accès aux ressources, ces camps contraignent à un immobilisme physique mais aussi temporel et sont donc vécus comme des lieux d'enfermement et de dépendance. Sadio Soukouna montre comment certains réfugiés échappent à cette « mise en attente contrainte », en adoptant des stratégies d'autonomisation pour s'insérer en ville. Ils s'appuient alors sur leur capital social, mais aussi leurs savoir-faire et leur savoir-être et développent un ensemble de réseaux et de liens de solidarité en marge du système humanitaire.

Les recherches soutenues par la Fondation démontrent l'importance de l'espace camp, dont l'expérience se multiplie dans les parcours migratoires. Elles montrent aussi comment le camp, initialement pensé comme un espace d'accueil d'urgence en réponse aux crises, est devenu un espace spécifique de mise à l'écart.

La sociologue **Émeline UWIZEYIMANA** a conduit en 2015 une recherche sur les camps de réfugiés burundais au Rwanda, au cours de laquelle elle s'est notamment intéressée aux représentations des réfugiés sur l'aide humanitaire d'urgence dont ils bénéficient. Elle montre que s'ils reconnaissent la nécessité de cette aide pour soulager leur situation de précarité, ils n'en réclament pas moins l'accès à leur autonomie. Alors que l'asymétrie dans l'intervention et la coopération ne permet pas aux ONG internationales de répondre à cette demande, les ONG locales, dont les personnels entretiennent une plus grande proximité culturelle avec les bénéficiaires, sont plus susceptibles de le faire et sont donc mieux perçues par les populations aidées.



© Juozas CERNIUS - IFRC - Rwanda - 2016

## De réfugiée à chercheuse dans un camp de réfugiés

ZOOM CHERCHEUR

Selon les mots de la chercheuse, c'est « la frustration des populations bénéficiaires de l'aide humanitaire » qui a incité Émeline Uwizeyimana à proposer à la Fondation son projet de recherche sur l'appréciation de l'aide humanitaire par les réfugiés burundais du camp rwandais de Mahama. Un constat tiré de son expérience personnelle.

« J'ai été bénéficiaire de l'aide internationale dans un camp de déplacés en 1994. J'ai vécu le rapport aux acteurs de l'humanitaire et la frustration des bénéficiaires de l'aide. Ensuite, dans le cadre de mon travail au service d'une ONG, les rôles ont été inversés... Mais, j'ai à nouveau été le témoin privilégié du décalage entre les bonnes intentions des acteurs humanitaires et les attentes déçues des populations. Nous avons sélectionné un projet d'élevage. Il s'agissait de donner 18 vaches à des femmes dans un village du Rwanda. Après un long voyage, une nuit passée dans le camion, et la cérémonie organisée par les autorités villageoises, nous avons pu procéder à la distribution par tirage au sort. Tandis que 13 vaches ont été données, cinq ont été catégoriquement refusées. La couleur des vaches était incompatible avec celle du clan. Une journée entière de négociation n'y a rien changé. Que fallait-il y voir ? De l'ingratitude ? Une exigence futile ? Une des femmes était veuve, pauvre, elle n'avait rien... Mais, la pauvreté est une notion relative. Quelque chose est plus fort que le manque de biens matériels : le capital social, source d'entraide et d'appartenance culturelle. Quand un don vous amène à renier ce qui vous paraît fondamental, c'est un cadeau empoisonné qui, avant tout, souligne votre dénuement et vous humilie. »

En mettant en avant l'importance de la proximité culturelle et identitaire de celui qui prodigue l'aide avec celui qui la reçoit, la recherche d'Émeline s'inscrit pleinement dans le débat sur la transition humanitaire. Elle montre en effet comment les acteurs locaux contribuent à optimiser les bienfaits de l'aide humanitaire pour les bénéficiaires.



**Émeline UWIZEYIMANA**  
Docteure en sociologie

## L'encampement

Développée par l'anthropologue **Michel AGIER**<sup>7</sup>, lauréat d'un prix de recherche de la Fondation en 2022, la notion d'encampement met à jour les logiques de gestion des personnes en exil. Le renforcement sécuritaire des frontières a engendré la multiplication des lieux d'enfermement et de mise à l'écart des personnes migrantes. À Calais et à Paris, les camps informels se sont développés ces dernières années. À Lesbos ou à Lampedusa, les gens arrivés en situation irrégulière peuvent rester plusieurs semaines, voire des mois, enfermés aux portes de l'Europe. Au Liban, des générations de Palestiniens ont grandi dans des camps mis en place pour accueillir les populations en exil. Ces multiples situations s'inscrivent dans des contextes politiques, historiques et géographiques variés. La recherche constate cependant l'importance croissante de l'espace camp, dont de plus en plus de réfugiés font l'expérience, et détermine les caractéristiques communes de ses différentes formes.

Ainsi, cet espace se distingue par son extraterritorialité et se définit comme une suspension de circulation pour une durée indéterminée. La mise à distance de la communauté et l'expérience du provisoire sont donc, pour ceux qui y vivent, les marqueurs d'identification de cet espace. Selon Michel AGIER, l'encampement est une réponse politique et humanitaire qui se généralise. Étudier l'encampement et les formes variées qu'il prend dans les différents contextes est un vaste chantier scientifique qui permet de comprendre les expériences de celles et ceux qui sont sur les routes de l'exil.

« Parler d'espace suppose de discuter des logiques d'encampement, mais aussi établir la relation que les camps entretiennent avec le territoire et les communautés d'accueil. Il s'agit également de voir les modalités de développement des camps, les différentes transformations et ce qu'ils produisent sur le plan structurel, socio politique, culturel, économique et même stratégique. »

**Pierre-Boris N'NDE**, chercheur, à propos de son terrain de recherche au Cameroun<sup>8</sup>

## 3. LES EXPÉRIENCES DE L'EXIL

**Les personnes en exil se trouvent souvent dans des situations de précarité économique, administrative, sociale et émotionnelle. Des situations qui ne font que s'aggraver dans un contexte de non-accueil, quand l'attente, l'incertitude du lendemain et l'urgence de se nourrir, se loger et se mettre en sécurité se prolongent.**

Dans une enquête menée en 2020 en Ile-de-France, la sociologue **Nina SAHRAOUI** a démontré l'existence d'un risque accru de violences sexuelles et de genre pour les femmes exilées et questionné le rôle des associations d'aide et d'accompagnement.

En France, de nombreuses femmes exilées sont dans une situation préoccupante et près de 40% d'entre-elles n'arrivent pas à obtenir de mises à l'abri d'urgence<sup>9</sup>. La précarité dans laquelle ces dernières peuvent se trouver augmente les risques de violences qu'elles peuvent subir sur leur parcours migratoire et à leur arrivée dans leur pays d'accueil. Résultat d'un abandon social, les situations d'insécurité et de violence se multiplient.



**Nina SAHRAOUI**  
Docteure en sociologie

Extrait d'un entretien réalisé par Nina SAHRAOUI avec Inaya, une militante ayant fui la répression politique en Guinée Conakry

*Je ne savais pas que les gens dormaient dehors en France », dit-elle.*

*Sa première nuit en Ile-de-France, Inaya la passe à la Gare du Nord. Elle appelle le 115 mais personne ne décroche. Elle se fait voler sa valise. Le lendemain elle réussit à avoir quelqu'un au téléphone mais on l'informe qu'il n'y a pas de place. Elle vit comme un choc sa situation de rue en France: « Ici c'est pire car on ne s'y attend pas. » Survivre à des conditions matérielles très difficiles, Inaya y a été confrontée tout au long de son parcours, tout en gardant l'espoir d'une amélioration significative une fois qu'il lui aura été possible de déposer sa demande d'asile. [...] Elle se retrouve à la rue pendant de longues semaines et n'obtient une place en CHUM (Centre hospitalier de l'Université de Montréal) qu'au bout de 6 mois, alors qu'elle est déjà dans un état de grossesse avancée. »<sup>10</sup>*

Les politiques de non-accueil et le manque de prise en charge sociale et matérielle précarisent les femmes primo-arrivantes en Ile-de-France. Dans des situations de grande vulnérabilité et face à des procédures longues, rigides et non adaptées aux questions des violences sexistes et sexuelles, « les femmes rencontrées [par Nina SAHRAOUI] ont vécu dans leur chair l'hostilité d'un régime d'asile restrictif ». La violence institutionnelle a contribué à aggraver leur vulnérabilité, qui doit être prise en compte par les intervenants sociaux et humanitaires. Son enquête montre que la crise de l'accueil en France participe à l'exposition croissante des femmes en exil à la violence dont elles tentaient de se protéger en fuyant leur pays d'origine.

L'expérience de la précarité et de l'isolement n'est pas limitée aux primo-arrivants. C'est ce que démontre la recherche de l'anthropologue **Gloria FRISONE**, sur les personnes immigrées âgées en Seine-Saint-Denis. Partant du constat que les immigrés en France subissent des inégalités de santé et d'accès aux soins malgré l'ouverture des services de prévention à toute la population âgée, sans aucune distinction de nationalité ou origine, l'anthropologue interroge les facteurs de (non-) accès à ces programmes de prévention et de promotion de la santé.

Son enquête lui permet de saisir l'influence de l'histoire migratoire sur les modes et conditions de vie et de vieillissement dans la société. Les personnes rencontrées par la chercheuse cumulent des désavantages sociaux et économiques qui dégradent leur condition physique et psychologique.

“ Madame T. est une femme de 63 ans d'origine congolaise arrivée en France en 2002. Sans cuisine, elle ne se nourrit pas correctement : « je mange des biscuits le soir et c'est tout. S'il n'y a pas, il n'y a pas. » Madame T. doit suivre un traitement de prévention prescrit par son médecin. Dépourvue de mutuelle et de la complémentaire santé solidaire, elle ne peut pas l'acheter.  
« C'est quelque chose que je ne maîtrise pas bien [la santé]. Je galère, mais si tu as où dormir, même si tu n'as pas à manger ce n'est pas grave. »<sup>11</sup>

La précarité et l'isolement social limitent l'accès aux dispositifs et aux actions de prévention et de promotion de la santé tout en participant aux inégalités de santé et de soin. Ainsi, en prenant en compte les spécificités de la condition migrante, le travail de Gloria FRISONE permet de comprendre l'inefficacité des plans de prévention en santé par une approche territoriale. Son travail prône une approche adaptée aux spécificités des besoins de la population et de ses envies de « mieux vieillir. »



© ERCS - IFRC - Éthiopie

## FOCUS CRISE UKRAINE



**Tetiana STOIANOVA**  
Docteure en droit

**M**on intérêt pour l'étude des questions relatives aux réfugiés en Ukraine tient au fait que je suis moi-même une réfugiée ukrainienne [...] je connais directement les problèmes de solitude, les craintes des réfugiés dans leur pays d'accueil, les obstacles linguistiques et culturels qu'ils rencontrent. »<sup>12</sup>

**E**n 2022, le conflit armé en Ukraine a bouleversé la scène européenne. Les conséquences de cette guerre sur la vie des civils et leur condition ont engendré des mouvements de populations importants. Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), plus de 14 millions de civils ont été déplacés par la guerre. En janvier 2023, 5,4 millions d'entre-eux sont des déplacés internes, 5 millions ont fui vers les pays européens et 2,8 millions sont allés en Russie et en Biélorussie.<sup>13</sup>

Face à cette situation, le Conseil de l'Union européenne a mis en place le statut de protection temporaire permettant pour les ressortissants ukrainiens et les personnes bénéficiaires d'un titre de séjour et n'étant pas en mesure de rentrer dans leur pays d'origine ou les personnes bénéficiaires d'une protection octroyée par les autorités ukrainiennes de se voir délivrer une autorisation provisoire de séjour. Celle-ci permet le versement d'une allocation, l'autorisation d'exercer une activité professionnelle, l'accès aux soins, la scolarisation des enfants mineurs, ainsi qu'un soutien dans l'accès au logement.<sup>14</sup> En France, en 2022, plus de 100 000 personnes réfugiées d'Ukraine ont bénéficié d'une protection administrative des autorités.<sup>15</sup> Un ensemble de dispositifs important a été mis en place afin d'assurer l'accueil des Ukrainiens et Ukrainiennes.

En prenant en compte ces événements mais aussi les réponses exceptionnelles mises en place, les chercheurs et chercheuses en sciences sociales ont interrogé les multiples facettes de cet exil lié à la guerre et ses conséquences. En coordination avec son Conseil scientifique, la Fondation a souhaité soutenir

des travaux de recherche menés au coeur de la crise, et à lancé plusieurs appels à candidatures dès mars 2022, sur trois thématiques principales.

Un premier axe questionne l'accueil des exilés d'Ukraine en France en prenant en compte la spécificité de la protection temporaire dont ils et elles bénéficient. Les recherches financées interrogent ainsi le traitement différentiel, avec notamment le travail du sociologue **Ludovic JOXE** mais aussi la question de la pérennisation et des évolutions de l'accueil et l'exil. **Tetiana STOIANOVA** s'intéresse quant à elle à la question de l'intégration des réfugiés ukrainiens en France et de la réduction des violences psychologiques. Enfin, un projet dirigé par la géographe **Camille SCHMOLL** s'intéressera aux évolutions du projet migratoire, les trajectoires, les recompositions familiales et les processus d'installation des Ukrainiens et Ukrainiennes en France, en prenant en considération la question du genre.

Le deuxième axe de recherche se focalise sur des personnes moins visibles, les personnes âgées exilées. Dans le cadre de l'exil forcé, les recherches démontrent des besoins spécifiques et une situation de vulnérabilité importante pour cette population. Le projet de la sociologue **Armelle KLEIN** permet de récolter leurs points de vue, à travers des méthodes d'enquêtes ethnographiques. Les travaux du sociologue **Giovanni MATERA** complètent cette approche en interrogeant les caractéristiques de l'hospitalité des personnes assistées. Il permet ainsi de saisir la façon dont le système d'accueil des migrants en France fait place aux personnes âgées ukrainiennes en recueillant les expériences des soignants et des personnes concernées.

Enfin, le troisième axe s'intéresse aux acteurs humanitaires et sociaux engagés dans le soutien aux exilés d'Ukraine, qu'il s'agisse d'ONG, d'associations ou de mouvements diasporiques. L'historienne **Isabelle DELORME** observe depuis février 2023 ces différentes catégories d'acteurs et leur évolution face à la situation mouvante des exils d'Ukraine. De la même manière, le géographe **Jordan PINEL** mène une recherche sur les solidarités citoyennes à l'attention des migrants. Dans plusieurs villes françaises, il analyse les conséquences de la gestion étatique et du traitement médiatique sur l'accueil et les engagements citoyens.

Ainsi, ce sont au total huit projets qui ont été soutenus pour interroger et éclairer la situation de crise dans le temps de son évolution rapide. Les chercheurs et chercheuses rendent compte des spécificités et évolutions de ces exils en croisant les regards, questions et temporalités. L'ensemble de ces recherches se complètent et composent une réflexion sur la question de l'exil d'Ukraine. Dans l'urgence mais imposant le temps réflexif de la recherche, les chercheurs et chercheuses remettent en question les pratiques et discours qui ont émergé en France face à cette crise.



© Johannes CHINCHILLA - IIRC

# MIEUX AGIR

## 1. SUR LES TRAJECTOIRES D'INSERTION

Les trajectoires et expériences des personnes en exils mettent les mesures d'inclusion et d'insertion en question. En étudiant ces parcours, les chercheurs et chercheuses soutenus par la Fondation permettent de repenser les stratégies d'accueil et de mieux agir aux côtés des exilés.



© Stephen RYAN - IFRC

Les recherches soutenues par la Fondation participent à reconsidérer la dimension de l'accueil et à améliorer les conditions de vie des personnes migrantes. Elles offrent des analyses sur les pratiques humanitaires afin que la survie, l'attente, l'incertitude, la dépendance, l'isolement et la précarité ne caractérisent plus le quotidien des exilés et leurs trajectoires.

**Nicole TABET**, géographe, s'est particulièrement intéressée aux solutions mises en place par les institutions publiques. Son enquête au Liban sur les aides au logement et à l'abri pour les locataires-réfugiés syriens rend compte de la portée d'un programme améliorant les conditions de vie et le sentiment de sécurité des réfugiés syriens. Elle met en valeur les décalages entre des politiques d'aide humanitaire de courte durée et les réalités des réfugiés, contraints à des exils de plus en plus longs.

Dans d'autres contextes, les recherches questionnent l'éthique humanitaire à l'épreuve des politiques migratoires restrictives. Le travail de l'anthropologue **Chiara BROCCO** interroge l'accueil des étrangers en région parisienne dans un contexte de précarité et d'instabilité. Elle montre notamment que l'intervention publique centrée uniquement sur le logement ne répond pas aux besoins d'autonomie et de stabilité de ces migrants.

## 2. RÉPONDRE AUX BESOINS

Se mettre à l'abri, se nourrir, se loger sont des besoins primaires que les conditions d'exil et d'accueil ne permettent pas toujours de satisfaire pleinement. Dès lors, de nombreuses initiatives de solidarité se développent, qu'elles soient organisées ou spontanées.

En 2019, la sociologue **Estelle FOURAT** a conduit une recherche consacrée à l'aide alimentaire en France pour les personnes qui y sont exilées dans des conditions de précarité et de difficultés d'accès à l'alimentation. Les politiques de non-accueil, l'allongement des procédures administratives et celui des situations d'attente aggravent ces conditions. Ainsi, elle observe que depuis 2017, la demande alimentaire de la part de populations migrantes augmente.

Comment se nourrissent les migrants ? Quel rôle joue l'alimentation en situation migratoire ? Et l'offre est-elle adaptée à leurs besoins ? Dans une recherche co-construite avec plusieurs associations d'aide humanitaire, la recherche d'Estelle FOURAT éclaire les pratiques alimentaires des personnes en exil et leur vécu. Surtout, elle préconise le passage d'une « aide alimentaire » à un « accueil alimentaire ».



**Estelle FOURAT**  
Docteure en sociologie

« Une dame afghane venue seule et parlant très peu le français malgré un niveau d'étude élevé chez elle, se rend tous les soirs à la même distribution qui est loin de son lieu d'hébergement (30 minutes de métro) et elle attend près d'une heure avant de pouvoir recevoir de la nourriture. Cette solution l'épuise, mais c'est la seule qu'elle connaisse durant les premiers mois de son arrivée. »<sup>16</sup>

Parcours de vie d'une exilée, rapporté par la chercheuse Estelle FOURAT

En montrant que le quotidien de ces populations est rythmé par la recherche d'hébergement et de nourriture, que les déplacements et la situation d'attente abîment le rapport au temps des individus ainsi que leur santé, elle propose des alternatives. Elle recommande par exemple de valoriser le choix individuel, favoriser le bénévolat et l'inclusion des personnes concernées, coupler l'aide alimentaire avec des activités de solidarité et de convivialité. En concevant l'alimentation au-delà de son aspect nutritionnel, elle met en lumière une pluralité des manières d'accueillir dans un contexte restrictif.

**Marjorie GERBIER-AUBLANC** s'est quant à elle interrogée sur les stratégies d'accueil dans un contexte d'encampement. Au cours d'une longue enquête menée en 2017, elle s'est rendue dans les régions de Calais et de Paris pour observer l'émergence et les potentialités des solidarités citoyennes. Depuis 2015, ces deux régions ont vu se développer des camps dans lesquels les personnes en exil sont dans l'attente de continuer leur parcours migratoire et de pouvoir obtenir un logement, une situation administrative stable etc. Face à cette situation, de nouveaux réseaux associatifs et militants issus d'initiatives citoyennes sont apparus et ont pris de l'ampleur. La chercheuse analyse leur mise en œuvre pratique. Elle montre que ces initiatives, situées à l'interstice de l'action humanitaire spécialisée et de l'(in)action publique, sont généralement portées par « des citoyens ordinaires ». Ses travaux alertent sur la pérennisation complexe et difficile de ces initiatives marquée par « l'improvisation collective ». Mais ils mettent en valeur les nouvelles formes du fait humanitaire et « l'éthique de la reconnaissance » qui guide ces initiatives. Au travers de celle-ci, l'auteure permet de penser la co-construction des espaces d'hospitalité :

“ **E**n reconnaissant leurs capacités d'agir, ils tentent de revaloriser leur estime sociale et leurs identités blessées. Cette éthique de la reconnaissance dépasse donc de loin le soutien à la survie biologique des migrants en alimentant quotidiennement leur besoin d'existence sociale et politique. »<sup>17</sup>

Ainsi, les chercheurs et chercheuses soutenus par la Fondation analysent les réponses humanitaires et associatives à la grande précarité. Leurs travaux documentent les stratégies d'insertion et de réponses aux besoins et proposent un regard réflexif pour les penser avec les personnes en exil.

## ZOOM CHERCHEUR

**Quand le terrain disparaît**

La chercheuse **Marjorie GERBIER-AUBLANC** est accoutumée aux terrains difficiles. Au cours de ses recherches de Master et de Doctorat sur les conditions de survie sociale et sanitaire des populations migrantes, elle s'est rendue sur différents lieux (en France et en Colombie) où les conditions d'investigation peuvent être ardues, comme par exemple aux Altos de Cazuca, l'un des quartiers les plus dangereux de Bogota, où elle a réalisé un travail de terrain de 8 mois.

C'est forte de ces expériences et dans la continuité de ses premiers travaux que Marjorie GERBIER-AUBLANC a proposé à la Fondation un projet portant sur la pluralisation des acteurs de l'aide humanitaire et de l'action sociale dans les camps de migrants du Nord de la France, notamment dans la « Jungle » de Calais. Elle n'avait néanmoins pas prévu une chose : le démantèlement de ce camp en octobre 2016, et donc la disparition de son terrain d'enquête.

« J'étais immergée totalement au sein d'une association pendant deux mois au sein du camp de Calais. J'accompagnais les bénévoles au quotidien sur le terrain. Donc j'observais le fonctionnement de ce collectif de l'intérieur jour et nuit, et par moments je m'extrayais un petit peu de ce collectif pour aller dans d'autres associations observer d'autres actions. »

« En raison des contingences politiques, de la destruction du camp, le camp n'existait plus, mon terrain avait disparu. Je suis partie de Calais. J'aurais pu rester mais... c'était compliqué. Je n'avais jamais imaginé une situation pareille. Je ne l'avais donc pas anticipée. J'ai dû m'adapter, repenser tout ce que j'avais prévu. Et assez rapidement je me suis intéressée à ce qui se passait à Paris, car c'était le moment où le camp humanitaire de la Chapelle avait ouvert. »



**Marjorie GERBIER-AUBLANC**  
Docteure en sociologie

### 3. REPENSER L'INSERTION

**Au-delà des stratégies de survie, les personnes en exil sont amenées à s'installer sur des territoires de manière plus durable. Pour penser l'accueil, il faut ainsi penser l'insertion de ces lieux dans la vie sociale, économique et administrative.**



© Ukrainian Red Cross - 2022

Le travail de la sociologue **Florence IHADDADENE** porte sur les effets d'un dispositif d'insertion pensé par l'État : le service civique « Volont'R. ». Développé en 2018 – sous l'impulsion de l'Agence du service civique et de la Délégation interministérielle pour l'accueil et l'intégration des réfugiés (DIAIR) – ce programme est pensé pour l'insertion des jeunes réfugiés ou ayant un statut apparenté. Le travail de terrain de la chercheuse auprès des différents acteurs rend compte des effets de cette politique publique. Elle montre que l'idéal utopique défendu par les associations se confronte aux enjeux économiques réels et à « l'urgence » matérielle de ces jeunes. Elle constate que les jeunes se voient surtout attribuer les tâches manuelles mais aussi que l'hospitalité est déléguée aux associations participant aux programmes qui, ainsi, la « privatisent ». De ce fait, la politique d'intégration individualisée du programme Volont'R participe à une dépolitisation de la question de l'accueil et cette situation reproduit les discriminations et les inégalités d'emplois.

Son travail permet de questionner l'intégration et la citoyenneté ainsi que les discriminations que les personnes en exil subissent. La trajectoire d'Ahmed rencontré lors de sa recherche illustre les effets du programme Volont'R identifiés par l'auteure.



**Florence IHADDADENE**  
Docteure en sociologie

**A**hmed, qui est en mission dans un centre de loisirs, a ainsi pu passer son BAFA. Il ne se destine cependant pas du tout à une insertion professionnelle comme animateur. Alors qu'il étudiait les Droits humains au Soudan, il espère pouvoir reprendre bientôt ses études en France. Pourtant, pour obtenir un revenu, il compte plutôt sur sa longue expérience dans la restauration. Dans son cas, le souhait d'insertion de la structure est quasi un déni de projet professionnel : puisqu'il faut qu'il s'insère au plus vite, il est invité à reconsidérer ses projets pour les faire correspondre à ses « chances objectives » d'insertion. L'intégration dans la société française se fait alors parfois en dépit de la subjectivité de ces jeunes réfugiés. »<sup>18</sup>

Propos extraits de l'article de  
Florence IHADDADENE

Pour mieux agir auprès des exilés et favoriser leur insertion, les travaux de la politiste **Cristèle BERNARD** mettent en lumière l'apport de la construction de savoir par les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). En analysant leur travail, elle s'interroge sur les indicateurs qu'ils construisent et leurs différences avec ceux que construisent et favorisent les institutions publiques.

Son enquête a été menée à Grenoble et Briançon, municipalités participant à l'Association des villes et territoires accueillants. La chercheuse analyse les savoirs et indicateurs construits par les acteurs de l'ESS intervenant sur le droit des migrants. De l'inconditionnalité de l'aide, en passant par l'autonomisation, la réciprocité des apports, la sécurité de l'aide et la stabilisation, les acteurs de l'ESS revendiquent des politiques d'intégration et de participation.

Ces revendications peuvent entrer en opposition avec les politiques publiques et les évaluations des institutions étatiques. En se fondant sur la conditionnalité de l'aide, la redevabilité des bénéficiaires et la primauté de la sécurité nationale, l'approche de l'État « limite l'entraide et l'accueil »<sup>19</sup>. Dans ce contexte, Cristèle BERNARD insiste sur le rôle politique des acteurs de l'ESS et leur apport à la connaissance des populations en exil et de leur problématique.



© Miné GODANCA - European Union - 2019

Dans un autre contexte, le travail de la politiste **Fanny CHRISTOU** interroge les modèles alternatifs d'insertion et les savoirs élaborés par les acteurs de la migration. Son enquête porte sur l'investissement de l'ESS par les Palestiniens à Berlin. Elle montre la double dynamique de cet investissement qui permet d'un côté à ces exilés de trouver un soutien et une aide au sein de nombreuses organisations de l'ESS, et de l'autre d'y développer des pratiques qui favoriseront leur intégration dans leur société d'accueil.

À Berlin, l'auteure rencontre un Palestinien de Syrie investi dans les activités artistiques et socioculturelles dans la ville de Berlin. Arrivé en 2015 en Allemagne, il est le créateur du court métrage « *We will not forget* », impliquant sa famille. Son initiative a pour but de renforcer les liens entre intégration auprès de la société berlinoise et mémoire du camp de réfugiés, Yarmouk, dont il est originaire.<sup>20</sup>

Elle souligne notamment l'importance de la diversité des initiatives mises en place par les acteurs palestiniens de l'ESS, qui contribue à redéfinir les modèles d'intégration et de citoyenneté de l'Europe. En créant des espaces de solidarité et de sociabilité, les migrants sont à l'initiative de trajectoires d'autonomie et du développement de l'alter-citoyenneté. L'auteure démontre la dimension subjective de la citoyenneté et propose trois axes d'action pouvant redéfinir les processus d'intégration au sein des sociétés européennes.

## ET DEMAIN ?



### Entretien avec...

**Yasmine BOUAGGA**  
Docteure en sociologie

**Yasmine BOUAGGA** est docteure en sciences sociales. Chargée de recherche au CNRS, elle est spécialiste de la sociologie du droit, des migrations, et de l'asile. Ses recherches portent sur les usages du droit en prison et les questions d'immigration. Au-delà des problématiques sociales qu'elle étudie, elle s'efforce de rendre les sciences sociales accessibles à un plus large public par le biais de la bande dessinée. Elle a été lauréate en 2020 d'un prix de recherche de la Fondation.

**Selon vous, quels sont les grands défis et enjeux liés aux migrations auxquels les chercheurs en sciences sociales devront apporter des réponses dans les années à venir ?**

Les migrations font partie de l'histoire de l'humanité et leurs formes actuelles, liées à un stade de la mondialisation économique, ne cessent de se transformer avec l'évolution des transports et des technologies de l'information et de la communication notamment. Les plus grands défis et enjeux liés aux migrations pour les 10 à 20 ans à venir sont ceux relatifs aux impacts du changement climatique : quel impact sur les causes de départ, sur les conditions d'accueil ? Les rapports du Groupe International des Experts sur le Climat (GIEC) anticipent une augmentation des déplacements de population, tout en soulignant que l'imbrication croissante des facteurs environnementaux, sociaux et politiques pose des difficultés d'analyse et d'interprétation. Les situations actuelles de migrations liées à des conflits armés soulèvent déjà ces difficultés : fragilisation des sociétés quant à leur subsistance, faiblesses institutionnelles, compétition sur les ressources...

### Quelles sont les grandes tendances d'évolution, les nouveaux phénomènes associés aux mouvements migratoires ?

On observe des tendances imbriquées, de repli des États qui referment des frontières, y compris dans les espaces de libre-circulation comme l'Union européenne ; et, dans le même temps, des formes de « sous-traitance » par lesquelles le contrôle des frontières ou la gestion de l'accueil des migrations non admises sont délégués à d'autres pays, comme le fait l'UE avec ses voisins du sud de la Méditerranée. Ces tendances révèlent une accentuation des enjeux géopolitiques des migrations. Dans le même temps, elles ont des conséquences très concrètes sur l'expérience des personnes en migration, sur la violence des parcours, les traumatismes subis et le nombre de décès. Cela amène aussi un questionnement sur les conditions de réalisation de la recherche, dans des zones de transit ou de blocage qui peuvent être des zones de très forte instabilité sécuritaire, comme au Sahel.

Par ailleurs, on observe une amplification des déplacements intérieurs ou des migrations régionales, et ces migrations sont plus difficiles d'étude, pourtant elles posent aussi des questions relatives aux secours humanitaires, aux protections juridiques, à l'accès aux services publics, à la transformation des sociétés.

### Peut-on espérer que les camps disparaissent ?

Le camp est un espace qui pose problème, que l'on considère les lieux organisés pour secourir dans l'urgence des populations (camps de réfugiés) ; les centres créés pour contrôler et enfermer (comme les « hotspots ») ; ou bien les campements et bidonvilles dans lesquels vivent des populations migrantes précaires qui n'ont pas accès à un habitat digne. Ce sont des espaces qui posent problème et il faut poursuivre l'utopie de leur disparition. On peut toutefois s'attendre à ce que les pratiques qui en sont à l'origine perdurent : certes le Haut-commissariat des Nations Unies a une stratégie de résorption des camps et s'efforce d'organiser les secours aux populations en évitant ces formes de regroupement forcé ; toutefois, les États, eux, continuent d'utiliser

des lieux de regroupement pour le contrôle des frontières et des populations. Par ailleurs, pour ce qui est des campements et bidonvilles, l'attractivité des grandes métropoles perdure alors que l'accès au logement est particulièrement difficile : on ne peut pas présager que les mouvements migratoires à venir soient mieux répartis territorialement, mais continuent de se concentrer en fonction de certaines ressources (liées au dynamisme économique, à la présence antérieure de communautés migrantes, à la disponibilité de services publics) et non de la disponibilité de logements.

### Sur quoi travailleront les chercheurs spécialistes des migrations dans 10 ou 20 ans ?

Une question qui ne manquera pas de se poser est celle de la transformation des cadres juridiques de la protection et de l'accueil, en particulier dans le contexte de déplacements de population importants : on l'a vu avec la crise ukrainienne, pour laquelle l'Europe a adopté un mécanisme de protection simplifié, permettant l'accès au travail. Cette transformation ne manquera pas d'être interrogée aussi au regard des échelles de sa mise en œuvre : celle des organisations internationales, des États, mais aussi des collectivités locales, et en particulier des municipalités, grandes métropoles ou communes rurales. Cela amène à interroger les politiques publiques (relatives à l'aide aux sans-abris par exemple) et leurs logiques d'adaptation ou de spécialisation sur la question migratoire.

Des questions tout aussi intéressantes se posent sur l'informalité, sur laquelle la recherche se penche d'ores et déjà : non pas seulement en ce qui concerne la migration irrégulière et les pratiques de ceux qu'on appelle les « passeurs », mais aussi l'informalité dans les pratiques économiques, et même l'informalité dans les parcours administratifs pour lesquels des intermédiaires qui ne sont pas toujours des traducteurs ou des juristes officiels jouent un rôle important. Enfin, et il faut le souligner, le rôle de l'informalité aussi dans les pratiques de l'aide et de la solidarité : après une période marquée par la forte professionnalisation des métiers du social et de l'humanitaire, on assiste depuis 2015 à un

renouveau de l'engagement solidaire dans des pratiques moins formalisées, des associations bénévoles, des collectifs ou des initiatives individuelles.

Enfin, je pense que les questions relatives à l'intégration vont continuer de mobiliser la recherche – et notamment la définition de cette « intégration » : comment on fait société dans la diversité ? Quelles sont les ressources facilitant l'installation (ressources financières, éducation etc.) ? Quelles politiques sociales et, à l'inverse, quels sont les facteurs de repli des pays d'accueil ? Il ne faudrait alors pas se focaliser uniquement sur la dimension humanitaire de la migration, et mieux inclure les aspects familiaux, économiques, l'expérience et les aspirations des individus.

**Comment voyez-vous évoluer le métier de chercheur et les conditions de la recherche sur les phénomènes migratoires dans les 10 ou 20 ans à venir, en France et dans le monde ?**

La recherche évolue avec les outils, les réglementations et les financements. S'agissant des outils, on peut mentionner le développement majeur du numérique, et de fait les outils numériques sont de nouveaux terrains de recherche, avec leurs avantages et leurs contraintes ; mais ils ne remplaceront pas les savoirs acquis auprès des personnes concernées, y compris dans l'observation de leurs usages de ces outils dans la migration (sur le parcours, dans les pays de transit ou dans les pays d'arrivée, dans les liens avec leurs communautés d'origine).

S'agissant des réglementations, celles concernant la protection des données personnelles constituent une contrainte plus stricte mais tant qu'elles n'entravent pas la recherche, elles apportent un cadre éthique important.

Enfin, pour ce qui concerne les conditions matérielles de la recherche, la forte politisation du sujet des migrations en a fait un enjeu aussi pour la recherche qui a bénéficié ces dernières années de financements importants. En France, l'Institut Convergence Migrations est ainsi devenu un véritable pôle national pour la recherche sur les migrations, favorisant les projets communs de chercheuses et chercheurs de différents points du territoire mais

aussi les coopérations internationales. Le travail des fondations, comme la Fondation Croix-Rouge et d'autres, est extrêmement important aussi pour rendre possible cette recherche-là dans un contexte où la recherche publique est de moins en moins financée sur des crédits pérennes. Le sujet des migrations intéresse beaucoup les étudiantes et les étudiants, et leurs engagements militants est souvent une première expérience de terrain permettant ensuite le développement d'un parcours de recherche. Toutefois certaines zones sont moins étudiées (souvent car plus difficiles d'accès pour des raisons de sécurité), et il y a un enjeu fort à renforcer les coopérations avec ces pays pour que puissent s'y développer des recherches en sciences sociales sur les migrations.



© Julie ANDRÉ

## RÉFÉRENCES

- 1** MCAULIFFE, Marie, TRIANDAFYLIDOU, Anna (éd.), 2021. Rapport état de la migration dans le monde 2022. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève. Voir p.3.
- 2** IDMC, 2023 Global Report on Internal Displacement, GRID 2023 [en ligne].
- 3** Ibid. p.18.
- 4** Le terme est notamment utilisé par le collectif BABELS.
- 5** SOUKOUNA, Sadio « De l'assistance à l'autonomisation : les trajectoires de (sur-)vie des réfugiés maliens au Burkina Faso », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°32, Février 2020, p.6.
- 6** Fondation Croix-Rouge française, Interview Sadio Soukouna, Consulté sur « On ne peut pas vivre dans les camps, juste survivre » – Fondation Croix-Rouge (fondation-croix-rouge.fr).
- 7** AGIER, Michel (dir.), Un monde de camps. La Découverte, 2014, p.424.
- 8** N'NDE, Pierre-Boris, « Environnement sécuritaire et offre humanitaire : l'évolution des représentations des réfugiés du site de Gado Badzeré au Cameroun », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°17, Mai 2018, p.9.
- 9** SAHRAOUI, Nina « Les associations face à une production structurelle de la vulnérabilité : comprendre la construction du risque de violences sexuelles et de genre pour les femmes exilées en Ile-de-France », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°36, Mars 2022, p. 9.
- 10** Ibid
- 11** FRISONE, Gloria « L'isolement des immigrés vieillissants en Seine-Saint-Denis », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°43, Novembre 2022, pp. 17-18.
- 12** Présentation STOIANOVA, Tetiana, Fondation Croix Rouge Française [en ligne].
- 13** International Organization for Migration (IOM), Feb 02 2023. DTM Ukraine – Internal Displacement Report – General Population Survey Round 12 (16 – 23 January 2023). IOM, Ukraine.
- 14** Décision d'exécution (UE) 2022/382 du Conseil de l'Europe du 4 mars 2022.
- 15** « Une aide financière pour les familles accueillant des réfugiés ukrainiens », Direction de l'information légale et administrative (Première ministre), publié le 23 novembre 2022. Chiffres issue de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii).
- 16** FOURAT, Estelle, « Les dimensions de l'accueil alimentaire : comment mieux nourrir les migrant.e.s », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°27, Février 2020, p. 13.
- 17** GERBIER-AUBLANC, Marjorie, « L'improvisation humanitaire : potentialités et limites des solidarités citoyennes dans les camps de migrants à Calais et à Paris », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°15, Mai 2018, p.20.
- 18** IHADDADENE, Florence « Le service civique par et pour les réfugié-es : l'intégration par le volontariat ? », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°42, Juillet 2022, p.16.
- 19** BERNARD, Cristèle « L'accès des migrants aux droits vu par les acteurs de l'ESS », Fondation Croix-Rouge française, Pratiques & Humanités, n°10, Octobre 2022, p.3.
- 20** CHRISTOU, Fanny « L'investissement de l'économie sociale et solidaire par les Palestiniens à Berlin : nouveau regard sur l'intégration et la citoyenneté », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°30, Février 2020, p.13.

■ Références issues de la Fondation Croix-Rouge française

## LISTE DES PAPIERS DE LA FONDATION

- BASKA TOUSSIA Daniel Valérie**, « Minawao : un espace de prise en charge et de résilience sanitaire des réfugiés nigériens dans le Mayo-Tsanaga (Extrême-Nord, Cameroun) », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°55, Juin 2023.
- CHRISTOU Fanny**, « L'investissement de l'économie sociale et solidaire par les Palestiniens à Berlin : nouveau regard sur l'intégration et la citoyenneté », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°30, Février 2020.
- FOURAT Estelle**, « Les dimensions de l'accueil alimentaire : comment mieux nourrir les migrant.e.s », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°27, Février 2020.
- FRISONE Gloria**, « L'isolement des immigrés vieillissants en Seine-Saint-Denis », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°43, Novembre 2022.
- GERBIER-AUBLANC Marjorie**, « L'improvisation humanitaire : potentialités et limites des solidarités citoyennes dans les camps de migrants à Calais et à Paris », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°15, Mai 2018.
- IHADDADENE Florence**, « Le service civique par et pour les réfugié-es : l'intégration par le volontariat ? », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°42, Septembre 2022.
- N'NDE Pierre Boris**, « Environnement sécuritaire et transition humanitaire : l'évolution des représentations des réfugiés du site de Gado Badzeré au Cameroun », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°17, Mai 2018.
- SAHRAOUI Nina**, « Les associations face à une production structurelle de la vulnérabilité : comprendre la construction du risque de violences sexuelles et de genre pour les femmes exilées en Ile-de-France », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°36, Mars 2022.
- SOUKOUNA Sadio**, « De l'assistance à l'autonomisation : les trajectoires de (sur-)vie des réfugiés maliens au Burkina Faso », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°32, Février 2020.
- TABET Nicole**, « La sécurité d'occupation des logements de réfugiés syriens au Liban : étude du cas du programme d'aide à l'abri humanitaire Occupancy Free of-Charge dans la localité de Bar Elias (Bekaa) », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°47, Décembre 2022.
- UWIZEYIMANA Émeline**, « La transition humanitaire dans un camp de réfugiés burundais », Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation, n°11, Février 2017.